



RCS : AVIGNON

Code greffe : 8401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 00257

Numéro SIREN : 509 991 451

Nom ou dénomination : ADR SUD EST

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2016 sous le numéro de dépôt 7189



## AVOCATS

### Xavier CHAYRIGUES

Diplômé de l'Ecole de Formation des  
Avocats du Centre Sud  
Master II Droit Civil et Notarial

### Vanessa-Marie SABIN

Diplômée de l'Ecole de Formation des  
Avocats du Centre Sud  
Master II Droit de l'Entreprise et Fiscal

Successeurs de :

Michel-Edouard DEGRYSE

[www.ced-avocats.fr](http://www.ced-avocats.fr)



URGENT

Réf. : Affaire : ADR SUD EST (SARL) - CAVAILLON  
N/Réf. : 15.00028/VS

Mesdames,

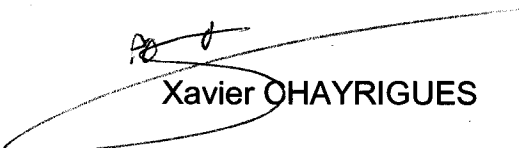
J'interviens en ma qualité de Conseil de la SARL ADR SUD EST, inscrite au RCS d'AVIGNON sous le numéro 509-491-451.

Les associés envisagent de transformer la SARL en SAS pour le 1<sup>er</sup> octobre d'où l'urgence dont je vous prie de bien vouloir nous excuser.

Aux fins de dépôt préalable auprès du Greffe du Tribunal de commerce, je vous prie de trouver ci-joint le rapport du Commissaire à la Transformation en date du 15 septembre, ainsi qu'un chèque bancaire à votre ordre d'un montant de 15,73 euros.

Je vous souhaite bonne réception de l'ensemble et vous remercie de m'adresser le certificat de dépôt dudit rapport dans les meilleurs délais.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, l'expression de mes respectueuses salutations.

  
Xavier CHAYRIGUES

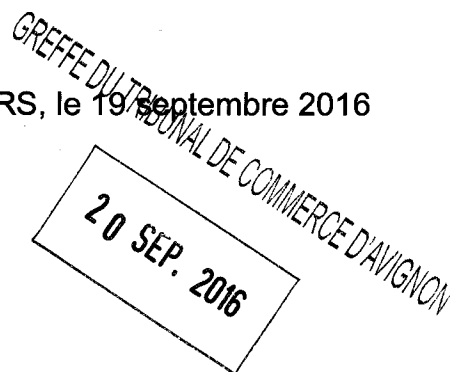
## TRIBUNAL DE COMMERCE

2 Boulevard Limbert

BP 21063

84097 AVIGNON cédex 9

À BEZIERS, le 19 septembre 2016





---

M U R I E L L E P E R R O T  
E X P E R T C O M P T A B L E  
C O M M I S S A I R E A U X C O M P T E S

**ADR SUD EST**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 14 000 euros  
Siège social : Route d'Avignon  
84300 CAVAILLON  
AVIGNON RCS 509 991 451

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU  
COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA  
SOCIETE «ADR SUD EST» EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

**ADR SUD EST**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 14 000 euros  
Siège social : Route d'Avignon  
84300 CAVAILLON  
AVIGNON RCS 509 991 451

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU  
COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA  
SOCIETE «ADR SUD EST» EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

---

Aux associés,

En ma qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 1er septembre 2016 j'ai établi le présent rapport afin :

- de vous présenter mon analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

**Mission sur la situation de la société**

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 1.927.780,27 €, un bénéfice net de 14.462,09 €, des capitaux propres de 194.259,43 €, un endettement de 160.535,03 € et un actif immobilisé net de 226.662,37 €.
- et les écritures enregistrées en comptabilité au 31 juillet 2016 ne laissent apparaître aucune dégradation de l'activité.

### **Mission du commissaire à la transformation**

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social. Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social

Il n'y a pas d'avantage particulier stipulé.

Montpellier, le 15 septembre 2016

Murielle Perrot  
Commissaire aux comptes et à la transformation

